

AVIS PUBLIC

Édition du 24 juin 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1231-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 19 juin 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1231-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de permettre un projet pilote d'halte urbaine pour certains types de véhicules récréatifs au stationnement de la Tannerie ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 22 juin 2023.

La greffière,

M^e Stéphanie Déraspe